

Procès-verbal du conseil municipal de la municipalité du village de Stukely-Sud

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la municipalité du village de Stukely-Sud, tenue le onzième jour du mois de janvier deux mille seize à 19 heures à la mairie située au 101, place de la Mairie, sont présents :

Le conseiller Denis Garneau, siège numéro 1
le conseiller Jean-Paul Barrette, siège numéro 2
la conseillère Francine De Rouin, siège numéro 3
le conseiller Charles L'Heureux-Riel, siège numéro 4
la conseillère Céline Delorme Picken, siège numéro 5
le conseiller Christian Plante, siège numéro 6

formant quorum sous la présidence du maire Gérald Allaire. La directrice générale et secrétaire-trésorière Louise Tremblay consigne les délibérations.
Il y a 12 personnes dans l'assistance.

2016.01.01 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Céline Delorme Picken et résolu de déclarer la séance ouverte à 19h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2016.01.02 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Charles L'Heureux-Riel et résolu :

QUE le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

1. *OUVERTURE DE LA SÉANCE*
2. *ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*
3. *APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX DU 9 et 14 DÉCEMBRE 2015*
4. *1^{ère} PÉRIODE DE QUESTION*
5. *CORRESPONDANCE*
 - 5.1. *Plan municipal de sécurité civile.*
6. *ADMINISTRATION*
 - 6.1 *Gestion du personnel*
 - 6.1.1 *Ajustement salarial employés municipaux (taux d'inflation 1%)*
 - 6.1.2 *Renouvellement adhésion annuelle COMBEQ – Officier municipal (325\$ +tx)*
 - 6.1.3 *Renouvellement adhésion Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) (432.00\$ + tx)*
 - 6.2 *Trésorerie*
 - 6.2.1 *Comptes payés*
 - 6.2.2 *Comptes à payer*
 - 6.2.3 *Adoption des charges salariales*
 - 6.3 *Rapport des services municipaux*
 - 6.3.1 *Officier municipal*
 - 6.3.2 *Inspecteur forestier*
7. *AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS*

Aucun sujet requérant une résolution
8. *VOIRIE MUNICIPALE ET BÂTIMENTS*
 - 8.1 *Programme Réhabilitation du réseau routier local – Présentation d'une demande d'aide financière – Réalisation des travaux.*

8.2 *Renouvellement de l'entente entre Eastman et Stukely-Sud pour l'entretien d'été d'une portion du chemin Aimé-Dufresne.*

8.3 *Renouvellement de l'entente entre Eastman et Stukely-Sud pour l'entretien d'été d'une portion du chemin Quatre-Goyette. (5 ans)*

9. *HYGIÈNE DU MILIEU*

9.1 *Eau*

Aucun sujet requérant une résolution

9.2 *Matières résiduelles*

Aucun sujet requérant une résolution

10. *AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT*

10.1 *Recommandations du CCU*

Aucun sujet requérant une résolution

10.2 *Recommandations du comité toponymie*

Aucun sujet requérant une résolution

11. *SÉCURITÉ INCENDIE ET PUBLIQUE*

Aucun sujet requérant une résolution

12. *CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE*

Aucun sujet requérant une résolution

13. *DIVERS*

13.1. *Demande d'appui au projet de toilettes sèches à compost.*

14. *2^e PÉRIODE DE QUESTION*

15. *CLÔTURE DE LA SÉANCE*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2016.01.03 3. APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX DU 9 ET DU 14 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par la conseillère Francine De Rouin et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Il est proposé par la conseillère Francine De Rouin et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur le site internet de la municipalité www.stukely-sud.com

5. CORRESPONDANCE

5.1 Plan municipal de sécurité civile

6. ADMINISTRATION

6.1 Gestion du personnel

2016.01.04 6.1.1 AJUSTEMENT SALARIAL EMPLOYÉS MUNICIPAUX (TAUX D'INFLATION SEPTEMBRE 1%)

Il est proposé par le conseiller Christian Plante et résolu :

QUE le salaire des employés soit indexé au 1^{er} janvier 2016 de 1 %, soit la hausse de l'Indice des prix à la consommation (IPC) à la fin de septembre 2015, tel que communiqué par Statistiques Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2016.01.05 6.1.2 RENOUELEMENT ADHÉSION ANNUELLE COMBEQ – OFFICIER MUNICIPAL (325\$ +tx)

Il est proposé par le conseiller Christian Plante et résolu :

DE RENOUELER l'adhésion annuelle 2016 à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) au montant de 325\$ plus taxes, (02-610-00-494)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2016.01.06 6.1.3 RENOUELEMENT ADHÉSION ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) (432.00\$ + tx)

Il est proposé par le conseiller Christian Plante et résolu :

DE RENOUELER l'adhésion annuelle 2016 à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) au montant de 432 \$ plus taxes. (02-13000-494)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.2 Trésorerie

2016.01.07 6.2.1 COMPTES PAYÉS

Il est proposé par le conseiller Christian Plante et résolu :

QUE le conseil autorise le paiement d'une somme de 4 205.81 \$ pour les comptes payés de la liste mensuelle présentée le 11 janvier 2016, selon les disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2016-01-11-1 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2016.01.08 6.2.2 COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Christian Plante et résolu :

QUE le conseil autorise le paiement d'une somme de 47 127.50 \$ pour les comptes à payer de la liste mensuelle présentée le 11 janvier 2016 et avec la correction apportée lors de la séance, selon les disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2016-01-11-2 faisant partie intégrante de la présente résolution.

Le conseiller Denis Garneau vote contre les comptes à payer, à cause des frais d'avocat concernant les demandes d'accès à l'information qu'il considère abusifs.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2016.01.09 6.2.3 ADOPTION DES CHARGES SALARIALES

Il est proposé par le conseiller Christian Plante et résolu :

QUE le conseil entérine les charges salariales totalisant 20 590.31\$ présentées le 11 janvier 2016, selon les disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2016-01-11-3 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Village de Stukely-Sud dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont décrétées.

Louissette Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière

6.3 Rapport des services municipaux

6.3.1 Rapport mensuel de l'officier municipal

Dépôt du rapport mensuel du mois de décembre 2015 et du rapport cumulatif 2015 sur l'émission de permis en aménagement, urbanisme et zonage préparés par l'officier municipal Bastien Lefebvre.

6.3.2 Rapport mensuel de l'inspecteur forestier

Dépôt du rapport du mois de décembre 2015 de l'inspecteur forestier Émilio Lembo.

7. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Aucun sujet requérant une résolution

8. VOIRIE MUNICIPALE ET BÂTIMENTS

2016.01.10 8.1 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – REALISATION DES TRAVAUX.

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Stukely-Sud a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Stukely-Sud désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

Il est proposé par le conseiller Jean-Paul Barrette et résolu :

QUE le conseil de la municipalité du Village de Stukely-Sud autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2016.01.11 8.2 RENOUELEMENT DE L'ENTENTE ENTRE EASTMAN ET STUKELY-SUD POUR L'ENTRETIEN D'ÉTÉ D'UNE PORTION DU CHEMIN AIMÉ-DUFRESNE.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est partie prenante à une entente avec la Municipalité d'Eastman et ce depuis le 2 août 2002 concernant l'entretien d'été d'une portion de 52 mètres du chemin Aimé-Dufresne accessible par Eastman;

CONSIDÉRANT QUE l'entente fait suite à la demande du Conseil du Village de Stukely-Sud, aux fins de l'entretien d'été dudit chemin soit fait par la Municipalité d'Eastman, ledit chemin étant accessible seulement par Eastman.

Il est proposé par le conseiller Jean-Paul Barrette et résolu :

QUE le Conseil accepte que soit renouvelée pour une autre année l'entente avec la Municipalité d'Eastman concernant l'entretien d'été d'une portion du chemin Aimé-Dufresne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2016.01.12 8.3 RENOUELEMENT DE L'ENTENTE ENTRE EASTMAN ET STUKELY-SUD POUR L'ENTRETIEN D'UNE PORTION DU CHEMIN QUATRE-GOYETTE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stukely-Sud est partie prenante à une entente avec la Municipalité d'Eastman concernant l'entretien du chemin Quatre-Goyette;

CONSIDÉRANT QUE cette entente, signée le 14 juillet 2000 est renouvelable au cinq (5) ans et qu'il y a lieu de procéder au renouvellement.

Il est proposé par le conseiller Jean-Paul Barrette et résolu :

QUE le Conseil accepte que soit renouvelée pour autre période de cinq (5) ans l'entente avec la Municipalité d'Eastman concernant l'entretien du chemin Quatre-Goyette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Eau

Aucun sujet requérant une résolution

9.2 Matières résiduelles

Aucun sujet requérant une résolution

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Recommandations du CCU

Aucun sujet requérant une résolution

10.2 Recommandations du comité toponymie

Aucun sujet requérant une résolution

11. SÉCURITÉ INCENDIE ET PUBLIQUE

Aucun sujet requérant une résolution

12. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Aucun sujet requérant une résolution

13. DIVERS

2016.01.13 13.1 DEMANDE D'APPUI AU PROJET DE TOILETTES SÈCHES À COMPOST.

CONSIDÉRANT le courriel reçu le 8 décembre 2015 de Madame Edith Smeesters expliquant son intérêt pour les toilettes sèches ou «compolettes» qui pourraient être très utiles dans les sentiers de la MRC Memphrémagog;

CONSIDÉRANT QUE le conseil démontre aussi un intérêt pour ce système qui semble beaucoup plus écologique que les toilettes chimiques;

Il est proposé par le conseiller Charles L'Heureux-Riel et résolu :

QUE le Conseil désire faire parvenir une lettre d'appui à ce projet demandant au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques d'apporter des modifications au règlement Q-2, r.22 afin de permettre l'installation des toilettes à compost sur des terrains municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

14. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur le site internet de la municipalité www.stukely-sud.com

2016.01.14 15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Céline Delorme Picken propose la levée de la séance à 19h31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses autorisées dans le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11^e jour du mois de janvier 2016.

Louisette Tremblay, Directrice-générale et Secrétaire-trésorière

Gérald Allaire
Maire

Louisette Tremblay.
Directrice générale et secrétaire-trésorière